

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de vestiaires sportifs et d'un Club House au Stade de la Salmondière

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS - 6 rue du Tourniquet-CS 40 209
85502 LES HERBIERS CEDEX - Tél. 02 51 91 07 67 - Télécopie : 02 51 64 99 45 - www.lesherbiers.fr
Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de vestiaires sportifs et d'un Club House au Stade de la Salmondière. L'opération à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages : SECTION I – Mission de maîtrise d'oeuvre pour les ouvrages de bâtiments – Sous-section 1 – Opération de construction neuve de bâtiment : Mission de base Loi MOP avec OPC.

L'ensemble des missions confiées est précisé dans le Programme Technique et Fonctionnel de l'opération joint au dossier de consultation.

Part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage : 440 000 € HT.

Marché constitué d'un lot unique et d'une tranche unique.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Les stipulations relatives aux délais d'exécution des éléments de mission sont précisées dans l'acte d'engagement. A titre indicatif, les prestations pourraient débuter fin février 2021.

Lieux des travaux : Stade de la Salmondière, rue La Salmondière – 85500 LES HERBIERS

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

L'équipe de maîtrise d'œuvre devra comprendre au minimum les compétences suivantes : un architecte DPLG mandataire, un économiste de la construction, un bureau d'études Structures, un bureau d'études Fluides (cf détail dans le Règlement de consultation).

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de la méthodologie proposée (60%)

- Prix de l'offre (40%)

7) Procédure

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2131-12 du Code de la Commande Publique.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : le **29 janvier 2021 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 4 janvier 2021